# Questionnaire pour le diagnostic sur le standard des données paysages

Date de l’entretien : 10/01/2023

Personne interviewée : Fabien Chelles

Organisme interviewé : Elise Magnien

## Contexte :

Expliquer de façon succincte le contexte général :

* Atlas régional/départemental / autre
* Objectifs & contexte de ce nouvel atlas
* Degré d’avancement (fait / en cours de réalisation / en projet)
* Le degré de numérisation : qu’est-ce qui est produit sous forme numérique ?
* Toute autre information d’intérêt

Nous n’intervenons pas dans la production des atlas de paysages mais nous sommes des utilisateurs de ces outils de connaissance du paysage. L’atlas des paysages est un document de référence.

Sur le territoire Languedoc-Roussillon, on peut trouver les atlas sur Internet, ils sont mis à disposition sur le site de la DREAL. La fin d’Adobe flash Player crée un bug pour faire afficher les éléments mais globalement, on arrive à accéder à la donnée.

On travaille beaucoup sur SIG (ArcGis) pour nos projets et on dispose généralement de la couche des unités paysagères. On a aussi des données sur les sites protégés.

On a surtout besoin des unités paysagères, des grands ensembles de paysage (quand ils existent) et des informations d’enjeux pour établir les diagnostics paysagers de nos projets.

## Besoins par rapport au standard

Le GT Paysage a identifié trois grandes catégories de besoin :

* Faciliter la production de données paysages, mutualiser les efforts de production
* Centraliser les données
* Rendre les données paysages opérationnelles (documents d’urbanisme, projets d’aménagement)

Q1 : En ce qui vous concerne, quels seraient vos besoins par rapport à ce futur standard ?

* Etes-vous concerné par les 3 objectifs mentionnés ci-dessus ? ou plus particulièrement par l’un d’eux (à détailler) ?
* Quelles conséquences possibles sur le contenu du standard ?
* Avez-vous des besoins autres que ceux listés ci-dessus ?

## Les unités de paysage – localisation et identification

Suite à une première analyse, il apparaît que les unités de paysage (UP) sont au cœur des données paysages et qu’elles doivent porter a minima les attributs de base suivants : une géométrie, un nom et un identifiant.

Q1 : êtes-vous d’accord avec l’affirmation ci-dessus ? oui

Q2 : Selon vos critères, comment sont délimitées les unités de paysage

* un polygone avec des limites bien définies
* un polygone avec des limites plus ou moins bien définies (ex : limites franches / limites progressives)
* plusieurs polygones (ex : zones de transition)
* autre

Considérez-vous que les unités de paysage peuvent se chevaucher ?

En général, on dispose simplement de polygones sans aucune information de précision de la limite : on bascule directement d’un polygone à l’autre.

Cette question de précision est un point fondamental. Dans la réalité, les UP ne sont pas « imperméables » mais cette interpénétration n’est pas du tout retranscrite dans les données SIG. Cela dépend des cas ; on a parfois des limites nettes selon la topographie du territoire.

Quand je refais la carte des UP, j’essaie d’indiquer le fait que les limites sont floues par une représentation graphique large et transparente (Elise) ; malheureusement, la transparence des symboles n’est pas gérée par les SIG et je dois faire ça sous Photoshop ou Illustrator.

Une représentation à 2 niveaux pourrait aussi être une bonne solution :

* le polygone principal
* une couronne périphérique (zone de transition)

Par contre, il faut éviter les chevauchements entre UP.

Q4 : faut-il d’autres informations liées à la localisation de l’UP ? (exemples : surface, périmètre, lien avec les communes concernées …)

La surface peut être utile ; ça donne une idée.

Il faut pouvoir voir les limites communales en-dessous des UP. Le découpage territorial est à garder.

Q5 : comment identifiez-vous les UP ? Donner un exemple d’identifiant.

Il faut à minima le code du département et un code de l’UP : ça pourrait être un acronyme à 4-5 lettres ou un simple entier (nombres ordonnés, sans signification). C’est plus facile d’assurer l’unicité des identifiants avec des nombres.

Dans la réalité, on peut avoir une même UP à cheval sur 2 départements ; dans les données, c’est traité comme 2 UP ayant chacune son identifiant. On a un cas comme ça par exemple sur la limite Aude / Pyrénées-Orientales (massif du Madrès) avec les UP 11.34 et 66.23. C’est bien de garder ce découpage départemental mais il faudrait regrouper avec un code identifiable.

Q6 : ces informations de base sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ?

Non, ces informations restent fixes entre 2 atlas, sauf en cas de fusion de communes ou d’EPCI. Les infos de base des UP ne bougent que sur un temps long.

## Les unités de paysage – information de diagnostic

Suite à une première analyse, il apparaît qu’il faut a minima fournir le lien vers la page correspondante de l’atlas mais que cela n’est pas toujours suffisant.

Q7 : à votre avis, quelle serait la meilleure solution :

* améliorer la rédaction des pages de l’atlas, faciliter sa lecture (plus claire, plus structurée)
* avoir une fiche synthétique par UP dans l’atlas
* donner des informations synthétiques en attributs des UP dans les données géomatiques
* il faut combiner les solutions ci-dessus
* le lien vers la page de l’atlas est suffisant
* autre solution

A priori, ne pas trop en mettre sur l’outil géomatique, ne pas aller trop loin. Avoir une fiche synthétique dans l’atlas est un bon principe.

Q8 : quelles informations de diagnostic faudrait-il mettre en attribut des UP ?

* Q8.1 : utilisez-vous une typologie des UP ? si oui, laquelle ? Une typologie nationale serait-elle utile ? faisable ?

On n’a pas ça dans les atlas que nous utilisons mais ce serait intéressant de le faire. On pourrait classer les UP selon :

* Le type d’occupation : habité / emménagé / exploité / …
* Le relief : littoral / plaine / moyenne montagne / …
* Le climat : méditerranéen / océanique / …

On n’a pas de typologie spécifique aux paysages forestiers.

* Q8.2 : pratiquez-vous la qualification des UP (exemple : paysages remarquables / paysages du quotidien/ espaces dégradés) ?

On a ce genre d’informations mais plutôt sur des sites, sur du ponctuel ou sur des linéaires (ex : canal du Midi). On trouve parfois aussi des choses à ce sujet en introduction pour les grands ensembles paysagers.

C’est probablement plus pertinent sur des éléments de paysage que sur l’UP toute entière.

* Q8.3 : faut-il rajouter des informations factuelles de contexte (ex : population, Zmin, Z max) ?

Cela ne semble pas indispensable. Pour la population, c’est plus intéressant d’avoir des données sur l’augmentation de la population et/ou le taux d’urbanisation.

* Q8.4 : le GT a émis l’idée d’une liste de mots clés. Quelle est votre opinion à ce sujet ? Quels types d’informations devraient être portés par ces mots-clés ?

Cela peut avoir un intérêt en consultation : mettre les valeurs paysagères clé, évoquer l’identité, l’ambiance de l’UP ; ça pourrait donner une idée rapide. On pourrait aussi mettre des bouts de phrases chocs (extraits des titres des chapitres).

Cela peut être intéressant d’avoir des mots-clés de type toponyme, pour permettre la recherche par nom de lieu (ex : nom de rivière) ; ça peut gagner du temps.

C’est difficile de voir l’utilité de recherche par d’autres types de mots-clés et donc d’avoir un avis sur le besoin ou non d’une typologie nationale.

* Q8.5 : le GT a aussi émis l’idée d’une image représentant l’identité de chaque UP. Quelle est votre opinion à ce sujet ?

Oui, c’est une bonne idée : ce serait bien d’avoir une image qui donne l’ambiance de l’UP. Cela pourrait être le bloc-diagramme, un dessin, une sélection de photos. Cela peut être un défi pour une grande UP de sélectionner les photos représentatives.

On peut avoir différents types de blocs-diagrammes, proches de la réalité ou plus schématiques.

Un logo paraît « too much ».

* Q8.6 : Avez-vous d’autres idées sur ce qu’il conviendrait de mettre dans le standard en matière d’informations de diagnostic ?

On pourrait mettre le lien avec les autres découpages, en particulier les bassins versants.

Plus généralement, on trouve que dans la plupart des atlas, les paysages forestiers ne sont pas décrits aussi soigneusement, avec le même niveau de détail que les paysages agricoles ou urbains. Ce n’est pas aussi creusé. Par exemple, l’atlas du Limousin est très succinct sur la forêt.

Les aspects « énergie » (éoliennes et photo-voltaïque) ont un impact fort sur les paysages. On pourrait mettre aussi les infos sur la trame noire, la pollution lumineuse. La saisonnalité n’est pas non plus assez prise en compte dans les atlas (sauf en montagne) : c’est un biais fréquent de ne raisonner que sur des paysages estivaux.

Q9 : les informations de diagnostic sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ?

Le paysage évolue vite ; il y a des pressions fortes (ex : énergie) et les catastrophes naturelles (ex : incendies de forêt en Gironde) qui deviennent un risque de plus en plus fréquent. Le pas de 10 ans peut être trop long.

## Les échelles de la connaissance des paysages

Q10 : Utilisez-vous des sous-unités paysagères ? Si oui, expliquez pourquoi. Quelles informations sont portées par ces sous-unités ? Ce sont les mêmes que celles des unités paysagères ?

La présence de sous-UP dépend des atlas départementaux ou régionaux que nous utilisons. Par exemple, dans le Limousin, il y a seulement des UP mais en Poitou-Charentes et en Gironde, il y a aussi des sous-UP.

On peut aussi utiliser les chartes paysagères des PNR ; ils ont souvent aussi des entités paysagères ; en général, ce sont des sous-UP qui paraissent cohérentes avec les UP départementales. Par exemple, il y a une UP départementale « Le Canigou » qui a été divisée en différentes vallées (sous-UP) par le PNR.

Concernant la cohérence, je n’ai pas vu de contradiction avec les UP départementales mais c’est ambigu. Par exemple, dans le Limousin, le PNR ne cite pas explicitement l’atlas comme référence. Ce serait mieux si les PNR indiquaient clairement la provenance du découpage de leurs UP.

C’est bien d’avoir des données sur les UP départementales et les sous-UP des PNR : c’est riche et intéressant (même si ça implique plus de travail d’analyse) et ce système d’emboîtement est une bonne chose, les données se complètent bien.

De façon plus globale, lors des révisions, il faudrait que les régions, les départements et les PNR se coordonnent pour tenir compte des travaux déjà faits et assurer ce système d’emboîtement.

A partir de ces UP ou sous-UP, on est souvent amené à rediviser en sous-entités pour les besoins de nos projets : l’atlas donne le ton mais on a besoin d’aller plus loin dans la description. Néanmoins, ces sous-entités sont parfois difficile à faire comprendre à nos interlocuteurs, ça complexifie, on risque de perdre le public en allant vers du trop précis. On ne partage pas ces sous-entités car cela n’a pas d’intérêt, ces sous-entités sont vouées au projet.

Q11 : Utilisez-vous des regroupements d’entités paysagères ? Si oui, expliquez pourquoi. Quels sont les principes de regroupement ? Comment sont nommés ces regroupements ? Quelles informations sont portées par ces regroupements ? Sont-ce les mêmes que celles des unités paysagères ?

Sur Languedoc-Roussillon, on a 23 grands ensembles paysagers et 175 UP dans l’atlas. Les grands ensembles peuvent être à cheval sur les limites de départements.

Q12 : les informations sur ces entités paysagères (autres que les UP) sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ?

A priori, on ne voit pas d’informations autres que celles des UP à mettre au niveau de ces entités paysagères.

## Les dynamiques

Q13 : Quels sont les objets portant des informations de dynamique ? seulement les UP ou autres ?

Cela dépend des atlas :

* En Languedoc-Roussillon, les informations de dynamiques apparaissent plutôt dans l’introduction de l’atlas
* En Limousin, il n’y a rien à ce sujet dans les données géomatiques
* En Poitou-Charentes et en Gironde, il y a une carte des enjeux et des dynamiques.

Les dynamiques seraient intéressantes pour le SIG. On pourrait trier les territoires selon leurs dynamiques (ex : déprise agricole).

Q14 : Avez-vous une typologie des dynamiques possibles ? quelles sont les dynamiques les plus fréquentes sur votre territoire ? Une liste nationale des dynamiques possibles serait-elle utile ? faisable ?

Non. Quand on a quelque chose à ce sujet, c’est noyé dans les enjeux.

Une typologie nationale serait intéressante ; il faudrait l’organiser par grands thèmes

* Végétation : boisement – enfrichement – incendies (problèmes d’ouverture et de fermeture)
* Agriculture
* Urbanisation (habitat –voirie)
* Energie
* ….

Il faudrait pouvoir visualiser les dynamiques qui agissent sur les UP (ex : avoir un type de symbole par dynamique).

Q15 : les informations sur les dynamiques sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ? Si oui, expliquez plus en détail (exemple : comment pensez-vous les mettre à jour ?)

Clairement, les dynamiques peuvent évoluer. Elles seraient à mettre à jour sur un temps plus court que le corps de l’atlas (ex : tous les 3 ans). Il faudrait faire le pont avec les OPP : il faudrait imposer l’usage des OPP pour comparer le paysage à différentes dates et illustrer les dynamiques.

Il faudrait laisser le corps de l’atlas inchangé (pendant les 10 ans de sa période de validité) mais changer les visuels (OPP).

## Les enjeux et recommandations

Q16 : Quels sont les objets portant des informations d’enjeux ? seulement les UP ou autres ?

Q17 : Avez-vous une typologie des enjeux possibles ? quels sont les enjeux les plus fréquents sur votre territoire ? Une liste nationale des enjeux possibles serait-elle utile ? faisable ?

Q18 : les informations sur les enjeux sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ? Si oui, expliquez plus en détail.

Q19 : faut-il mettre dans les données géomatiques du paysage les recommandations plus détaillées qu’il peut y avoir dans l’atlas ?

Sur Languedoc-Roussillon, on a une carte des enjeux : les éléments représentés peuvent être des points, des lignes ou des zones.

On a la légende suivante :

* Protection (vert)
* Valorisation (orange)
* Réhabilitation (rouge)

Pour les paysages forestiers, en interne à l’ONF nous utilisons des notions de sensibilité paysagère (forte / faible / moyenne) qui prennent en compte des critères de visibilité et co-visibilité, de fréquentation (piétonne et véhicules). Cette notion de sensibilité peut aussi être liée à la pente. Ce serait difficile de l’appliquer à toute l’UP, elle peut concerner seulement un versant.

Ces informations d’enjeu commencent à apparaître dans les atlas les plus récents. Il y a des enjeux sur les entrées de ville, des enjeux liés à l’eau.

Cela pourrait être un plus pour le standard : ça nous donnerait des alertes, ça faciliterait le travail ultérieur ; on est 100% pour.

Les enjeux sont aussi très évolutifs, il faudrait une mise à jour plus fréquente (au moins tous les 5 ans), voire en continu en cas de grandes catastrophes.

Il faut imaginer 2 pas de temps :

* 10 ans pour la description de base
* Plus souvent pour les dynamiques et les enjeux

## Les perceptions

Les perceptions sont des données créées spécifiquement en vue des atlas de paysages.

Q20 : à quoi ressemblent vos données sur les perceptions ?

On entend généralement qu’il s’agit de la représentation sociale du paysage. En pratique, ce n’est pas toujours le cas pour les atlas du paysage ; celui-ci reflète plutôt la vision d’un professionnel.

On fait davantage appel au public pour les plans paysage.

En pratique, les perceptions évoquent le plus souvent :

* Les points remarquables ou au contraire les points noirs
* Les représentations picturales (ex : tableaux de la Sainte-Victoire par Cézanne)
* Sur quel objet (UP, autre) portent-elles ?
* Quel est leur format (texte de synthèse, témoignages, …) ? leur contenu le plus fréquent ?

Q 21 : à votre avis, les données sur les perceptions doivent-elles faire partie du standard Paysages ?

C’est difficile de dire ce que sont précisément des données de perception. On ne voit pas forcément bien à quoi ça correspond dans les atlas existants, ni comment le mettre dans un SIG.

Q22 : les informations sur les perceptions sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ? Si oui, expliquez plus en détail.

## Les éléments du paysage

La méthode de 2015 distingue les éléments de paysage dits « ponctuels » (et souvent uniques) et les éléments de paysage qui participent aux structures paysagères.

Q23 : avez-vous des données sur les éléments de paysage ? lesquelles ? comment sont-elles structurées ?

Lors de ses projets, l’ONF peut être amené à saisir des éléments de paysage (surtout les points de vue et parfois les points noirs), c’est un peu frustrant de laisser se perdre les données d’un projet => ce sont des informations qu’il serait intéressant de faire remonter afin de les mutualiser.

Dans les atlas que nous utilisons, les sites protégés sont bien identifiés. De plus, on peut trouver quelques éléments de paysage, ce qui est le plus structurant, comme par exemple le Canal du Midi, les autoroutes, les sommets remarquables (arrière-plan important pour les paysages de montagne), les éoliennes (qui marquent le paysage), les points d’appel (ceux qui attirent le regard, comme les villages perchés).

Par contre, il n’y a pas de saisie des haies : on ne descend pas à ce niveau de détail.

* Q 23.1 Quels éléments de paysage sont saisis dans votre base de données ? Faites-vous la différence entre éléments ponctuels et structures paysagères ?
* Q23.2 Quelles sources de données utilisez-vous pour collecter les éléments de paysage ?
* Q23.3 Comment sont saisies les structures paysagères :
  + Zonage (ex : zone de bocage)
  + Saisie individuelle (ex : haies, arbres …)
  + Un mélange des deux selon les cas
  + Elles ne sont pas saisies du tout
* Q23.4 Quels sont les attributs portés par ces éléments de paysage (ex : nom, nature, date de dernière observation, autre) ?
* Q23.5 Une typologie nationale des éléments de paysage serait-elle faisable ? utile ?

Pour le standard, il faudrait mettre dans la BD géomatique, ce qui est le plus marquant, le plus visible, saisir comme éléments de paysage les choses les plus remarquables et/ou les plus dynamiques, les éléments porteurs de dynamiques ou d’enjeux.

Il faudrait les points de vue privilégiés et les points noirs (franges urbaines, zones d’aménagement, carrières ….)

Une typologie nationale serait utile mais ce serait difficile de coller à tous les territoires.

Il ne faudrait pas rendre cette information obligatoire dans le standard mais seulement la recommander. Tout le monde ne jouera pas forcément le jeu.

Q24 : il y a de nombreux éléments de paysages qui de plus, sont fortement susceptibles d’évoluer durant la période de validité de l’atlas. Quel est votre avis à ce sujet :

* les données sur les éléments de paysage sont trop difficiles à produire et à maintenir de façon exhaustive; il ne faut pas les inclure dans le standard
* les données sur les éléments de paysage sont des informations utiles même si elles sont de qualité imparfaite ; il faut les inclure dans le standard, de façon optionnelle, en prévoyant de documenter cette qualité (ex : date de dernière observation)
* les données sur les éléments de paysage sont des informations indispensables ; il faut les inclure dans le standard de façon obligatoire et faire les efforts nécessaires pour assurer la qualité des données (ex : recours à la saisie collaborative)
* autre

Les éléments de paysage sont évolutifs : il faudrait faire une mise à jour tous les 5 ans (avec prise de vue d’une photo). La photo n’est pas forcément nécessaire dans le SIG.

## Les photographies et autres images

Les autres images peuvent être par exemple des images scannées et géo-localisées de tableaux de paysages. Il ne s’agit pas des représentations cartographiques de l’unité paysagère (bloc diagramme, plan coupé, etc).

Q25 : De quelles données disposez-vous dans ce domaine ?

* nature (photos / images)
* format (TIF ? JPEG ? …)
* typologie (laquelle ?)
* période couverte par ces données, fréquence de renouvellement ?
* métadonnées (date, localisation, titre/ légende, autre) ?
* nombre de données (nombre total, nombre moyen / UP)
* aucune

On n’a pas des OPP partout, ce n’est pas systématique. Si on n’en a pas, on essaie de rechercher des photos anciennes ailleurs (des cartes postales ou photos anciennes, et surtout l’outil géoportail avec curseur temps) pour illustrer les dynamiques.

Q26 : Comment sont collectées les photographies ? Avez-vous des contraintes de qualité ? Lesquelles ? Disposez-vous d’UN OPP (Observatoire Photographique du Paysage) ?

Q27 : Comment pourraient être utilisées ces photos (ou images) dans le cadre du standard Paysages ?

* Etre associées aux unités paysagères pour fournir une représentation sensible du paysage ?
* Illustrer des secteurs à enjeux ?
* Permettre le calcul d’indicateurs ? de quel type ?
* Autre

Faudrait-il utiliser l’ensemble des photos disponibles ou seulement une sélection. Selon quels critères ?

D’une part, quand il y a un OPP, il faut géolocaliser précisément les photos disponibles et les rendre accessibles à tous.

D’autre part, pour le standard, ce serait bien d’avoir quelques photos illustrant l’ambiance du territoire sur chaque UP. Le nombre de photos est à adapter à la taille de l’UP ; ça pourrait être par exemple une seule photo pour une petite UP et 3 pour une grande. La photo doit être fournie avec une légende et une date (pour donner l’année et la saison).

Cela pourrait être à imposer dans le standard.

En plus des photos, on pourrait mettre le bloc-diagramme. Sous le SIG, il ne serait pas forcément exploitable (autrement que comme une simple image – dessin) car il faudrait des modules 3D pour pouvoir vraiment l’utiliser.

## Autres

Q28 : A votre avis, quelles autres informations devraient être incluses dans le standard sur les données paysage ?

Les objectifs de qualité paysagère ? Ce n’est pas forcément une bonne idée ; ce sont à ma connaissance (Fabien) des notions générales définies dans les plans de paysage sur des très grands territoires afin d’être ensuite déclinées et traduites en plans d’actions (ex : pour celui du territoire du Canigou, les 3 OQP « respecter l’identité du territoire », « préserver et valoriser les paysages et espaces naturels remarquables » et « mettre en cohérence et valoriser la découverte et la pratique du territoire » ont été ensuite déclinés par grandes entités paysagères et aboutissent à des programmes d’actions comme la réhabilitation de cols, la renaturalisation de certains espaces, etc. les atlas qui doivent rester un outil de connaissance sans vocation opérationnelle (ce n’est que mon avis). / c’est davantage le rôle des plans paysage d’être opérationnels, car ils sont réalisés à une échelle qui légitime la cohérence des actions (une destination, une vallée, un parc, un terroir….).

Ce qui nous semble important, c’est de bien faire apparaître la notion de transition entre UP. Les blocs-diagrammes sont vraiment bien, il faudrait les imposer même si c’est contraignant.

On aimerait aussi que les atlas soient plus détaillés sur les paysages forestiers.

Q29 : Avez-vous d’autres remarques à faire concernant le futur standard sur les données paysage ?